

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾

M^r Crokaert Remy
Président Association Coeurs de Toulouges

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3^e catégorie à l'occasion de Fête de l'Oignon

du 19/07/26 à 9h00 heures
au 19/07/26 à 18h00 heures

Les renseignements figurant sur cet imprimé seront utilisés pour la mise à jour d'un fichier informatisé, soumis aux droits d'accès en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 25 juin 2026

signature

Arrêté du Maire

n° de l'arrêté

2026/196

Je soussigné(e)

Nicolas BARTHE

maire de

Toulouges

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique;

Vu ⁽¹⁾

Arrête :

M⁽¹⁾ R CROKAERT Remy

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^e catégorie

à l'occasion de

Place Espérance
Fête de l'Oignon

du 19/07/2026 à 9 heures

au 19/07/2026 à 18 heures

à l'occasion de ⁽³⁾

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé

Fait à

Toulouges

Le Maire

